

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

### DÉPENSES DE FONCTION ET FRAIS DE REPRÉSENTATION D'UN TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Janvier à mars

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Pierre St-Antoine	Direction générale	Petit déjeuner avec présidente ENPQ	2025-02-21	56,85\$